

Genre du véhicule Camion (châssis)	Marque de fabrique VOLVO	Type L. 43012	*	Année 1958	Borderaux-type N° 2' 651 - A		
Caractéristiques "L. 43012" s/plaquette constructeur (à l'avant, à gauche, latéralement s/longeron)							
Direction avancée - Empattement 3'000 mm		Carburant essence		Nombre de cylindres 8			
Constructeur du châssis A. B. VOLVO, Export Département, Goeteborg (S)							
N° du châssis frappé à gauche, à l'avant, latéralement s/longeron (plaquette constructeur rivée)							
N° du moteur frappé à droite, derrière bloc-cylindre droite, s/carter-volant. (plaquette)							
Type du moteur B. 36 AV / V-8							
Position du mot. à l'avant		Frein-moteur -					
Cylindres 3'560 cm ³		Frein de remorque -		Dimensions ext. en mm			
Temps 4		Transmission mécan., synchron. Truill/Cobest. -		Longueur châssis 5'625			
Refroidissement eau		Nombre vit. avant 4 *)		Crochet de rem. s/demande			
Entraînement s/roues AR		Vitesse en 1 ^{re} env. 12 km/h		Vitesse avant 1'645			
Nombre d'axes 2		Vitesse en 4 ^{ème} dir. 95 km/h		Vitesse arrière 1'690			
Nombre de pneus 6		Bloquage différentiel -		Diam. de traq. 12,05/12,80 m			
Frein à pied hydraulique, à exp. interne avec servo à dépression, sur toutes les roues							
Frein à main mécanique, à serrage ext. s/arbre cardan à la sortie de la boîte c.v., s/roues AR							
Poids avoc	avant	arr.	total	Pneumatiques	avant	arr.	Dimensions int. en mm
A vit. cab.	1'625	980	2'605	Dimension	7.50-20	7.50-20	10 Ply
Charge utilis.	selon carrosserie			Charge pneu	1'500	1'500	-
Total	-	-	7'600	-	-	-	-
Garantie de fabr.	2'750	5'200	7'600	-	-	-	-
Poids max. garanti pr. train roulier		-		Nombre de portes 2 (cabine)		Porte à faux arr. -	
Direction: position		à gauche - avancée		Marque du moteur VOLVO		C. V. frein 120	
Alliage		84,14		Course 80,00		C. V. Impôts 18,123	
Forme de la carrosserie cabine avancée, fermée - autrement exécution individuelle							
Nombre de places: total		2		(avant 2 milieu - arr. -)		Places debout -	
Siège arrière		-		Siège-coté -			

**)

Phares: marque	2/ BOSCH	Indicateurs de direction	4/ clign. av. lampe-témoin ***)
Feux de croisement	2/ Bilux	AV: à côté paroi front.(or.)-AR:à côté feux AR(or.)	
Feux de position	2/ dans les phares	Essuie-glace	2/ électriques
Phare brouillard	-	Avertisseur	1/ électrique (1-ton)
Feux arrière	2/ ds.partie inf. boîtiers comb.(rg)	Rétroviseur	2/ à l'ext. (94x183 mm)
Réfecteurs	-	Indicateur de vitesse	avec cadran km/h
Feu stop	2/ ds.partie sup. boîtiers comb.(or)	Figurine de radiateur	aucune
Eclairage N° de contrôle	1/ comb. à gauche pr.pl. carrée		
Phare marche arrière	-		
Equipement électrique	12 Volts		****)
Mesure du bruit	83 dB à 4'000 t/min. - Orifice d'échappement au centre d'empattement à gauche		
Observations et exceptions			

- *) Pont arrière à démultiplication unique: Pour véhicules avec pont AR à double démultiplication voir carte de type No. 2'652-A.
- ***) Equipement: Sera complété ou modifié lors du montage de la carrosserie et doit être contrôlé lors de l'immatriculation par l'expert cantonal.
- ****) Indicateurs de direction: Les clignoteurs originaux à l'arrière du véhicule sont trop petits et pas assez visibles. L'importateur monte à leur place des clignoteurs Bosch.
- *****) Tuyau d'échappement: Doit être allongé jusqu'au bout arrière de la carrosserie ou arrangé de manière que les gaz sortent directement avant la roue arrière gauche ou derrière la roue et soient dirigé vers l'arrière.

Lieu et date de l'expertise-type Zurich, le 16.7.1958

La Commission d'expertise-type